

2.—Représentation des autres pays au Canada—fin

Pays et année d'établissement de la représentation	Titre du représentant	Adresse
Luxembourg..... 1949	Ministre.....	Château Laurier, Ottawa.
Mexique..... 1944	Chargé d'affaires <i>ad interim</i>	88, rue Metcalfe, Ottawa.
Norvège..... 1942	“ “.....	140, rue Wellington, Ottawa.
Nouvelle-Zélande..... 1942	Haut commissaire.....	107, rue Wurtemberg, Ottawa.
Pakistan..... 1949	Haut commissaire.....	505, rue Wilbrod, Ottawa.
Pays-Bas..... 1939	Ambassadeur.....	12, avenue Marlborough, Ottawa.
Pérou..... 1944	Ambassadeur.....	539, Island Park Drive, Ottawa.
Pologne..... 1942	Chargé d'affaires.....	183, avenue Carling, Ottawa.
Portugal..... 1952	Ambassadeur.....	285, avenue Harmer, Ottawa.
République dominicaine..... 1954	Ambassadeur.....	The Roxborough, Ottawa.
Royaume-Uni..... 1928	Haut commissaire.....	Earncliffe, Ottawa.
Suède..... 1943	Ministre.....	720, Manor Road, Rockcliffe Park (Ont.).
Suisse..... 1946	Ministre.....	5, avenue Marlborough, Ottawa.
Tchécoslovaquie..... 1942	Ministre.....	171, avenue Clemow, Ottawa.
Turquie..... 1944	Ambassadeur.....	197, rue Wurtemberg, Ottawa.
Union des républiques socialistes soviétiques..... 1942	Ambassadeur.....	285, rue Charlotte, Ottawa.
Union Sud-Africaine..... 1938	Haut commissaire.....	9, Rideau Gate, Ottawa.
Uruguay..... 1948	Ambassadeur.....	170 est, avenue Laurier, Ottawa.
Venezuela..... 1953	Ambassadeur.....	The Roxborough, Ottawa.
Yougoslavie..... 1942	Ambassadeur.....	17, avenue Blackburn, Ottawa.

Section 2.—Activité internationale*

Sous-section 1.—Le Canada et les relations du Commonwealth, 1954-1955

L'“art des relations du Commonwealth” (expression qui traduit littéralement ce qu'on appelle en anglais “the art of Commonwealth relations”) exige à titre fondamental des consultations à tous les échelons. Un échange de vues suivi et constant sur les questions d'intérêt mutuel est l'une des caractéristiques essentielles de l'instrument politique souple qui lie ensemble, dans la liberté et l'égalité, les huit États indépendants et souverains du Commonwealth. Les consultations ont pour objet de s'assurer que chaque pays membre, lorsqu'il formule des programmes dans la sphère internationale, comprend les points de vue des autres membres dont les intérêts se trouvent en jeu.

Durant la période considérée (du 1^{er} avril 1954 au 31 mai 1955), les consultations ont continué de façon suivie et ont revêtu maintes formes. A ce propos, il faut mentionner notamment la réunion des premiers ministres du Commonwealth, qui s'est ouverte à Londres le 31 janvier 1955. Cette conférence a coïncidé avec la crise de Formose; on y a consacré presque la moitié des séances plénières à l'étude des affaires d'Extrême-Orient. Les premiers ministres ont aussi étudié les événements d'Europe et du Moyen-Orient et ont examiné la situation économique et les perspectives qui s'offrent aux pays de la zone sterling d'atteindre à une plus grande liberté du commerce et des paiements. Le problème de la sécurité a également été examiné au regard du perfectionnement des armes thermonucléaires. La discussion s'est faite très ouvertement. A titre de premier ministre du Canada, M. L.-S. St-Laurent a souligné dans son rapport au Parlement que les premiers ministres des Gouvernements de l'Ouest trouvaient très avantageux de connaître le point de vue des chefs asiatiques importants sur les problèmes d'importance capitale pour l'Asie et à la vérité sur toutes les questions étudiées à la réunion.

Une des importantes décisions qu'a prises la conférence a été d'agréer la demande du Pakistan qui voulait, une fois devenue république, être accepté comme membre du Commonwealth au même titre que l'Inde l'avait été en 1949. En soulevant cette question, le premier ministre du Pakistan, M. Mohammed Ali, a précisé que son pays n'entendait nullement affaiblir ses liens avec le Commonwealth. Il fut convenu sans hésiter qu'il appartenait au Pakistan de décider lui-même de la formule de sa constitution; néanmoins la

* Rédigé au ministère des Affaires extérieures, Ottawa.